

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2024

PROTÉGER LE MODÈLE D'ASSURANCE CHÔMAGE ET SOUTENIR L'EMPLOI DES
SÉNIORS - (N° 2550)

AMENDEMENT

N ° AS20

présenté par
M. Viry, M. Bazin et Mme Valentin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.